

Distribution: 5000 dont 3550 exemplaires par la poste et 1450 en présentoirs

Le journal des gens d'ici

PROCHAINE PARUTION : JEUDI, 18 AVRIL 2002

JEUDI, 21 MARS 2002

VOLUME 2, NUMÉRO 5

Rien ne va plus

Bye bye la police... Voulez-vous la bleu ou la verte?

D'ici dix-huit mois, la Régie de police de la Rivière du nord pourrait bien n'être qu'un mauvais souvenir pour la population de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs alors qu'elle aura été dissoute par les conseils municipaux des trois municipalités.

Les tergiversations du ministre de la Sécurité publique au sujet de l'existence et de l'opération des corps de police municipaux ou intermunicipaux, les revendications et les exigences de plus en plus grandes des policiers, la conduite même de ces policiers et l'incapacité des élus municipaux à s'entendre sur un projet commun pourraient bien avoir eu raison de ce service policier qui devait pourtant avoir pour mission d'assurer la sécurité et la stabilité de notre communauté.

L'opération d'un corps de police coûte cher et est une aventure complexe. Il y a six ans, les élus municipaux avaient créé la Régie de police pour nous permettre d'économiser de l'argent tout en satisfaisant aux exigences de la Loi sur l'organisation policière.

À l'époque, on nous parlait d'un petit corps de police composé de huit policiers, payés environ 20 000 \$ par an appuyés par seulement quelques employés civils.

Si l'aventure semblait socialement et économiquement acceptable à l'époque, dans les faits, c'est par trois qu'il a fallu multi-

plier les frais. Aujourd'hui, la Régie de police doit de plus en plus rajouter pour satisfaire aux nouvelles exigences du ministre de la sécurité publique pour assurer le niveau de service 1, ce qui fera gonfler dramatiquement la facture.

L'annonce du retrait de la ville de Saint-Hippolyte dans le fonctionnement de la Régie de police contribue aussi à alourdir la facture pour les Prévostois. Les profits réalisés dans la fourniture de services à cette ville voisine permettraient des économies d'échelle qui réduisaient d'autant la facture des Prévostois.

Les élus municipaux de Saint-Hippolyte soutiennent qu'ils n'ont pas reçu les services auxquels ils avaient droit et ont obtenu l'autorisation ministérielle de s'associer à la Sûreté du Québec pour assurer dorénavant les services de police à leurs citoyens.

Par ailleurs, l'évidente difficulté des élus des trois villes fondatrices de la Régie à fonctionner en harmonie et à trouver une formule équitable pour opérer ce coûteux service a mené à des tensions qui ne sont pas de nature à permettre l'opération d'un service si important.



(Photo l'oeil de Prévost)

Le maire de Prévost, qui souhaite toujours gérer les affaires de sa ville avec parcimonie et efficacité, souffre beaucoup de l'actuel partage des coûts qui attribue aux Prévostois 58% des coûts d'opération de la police alors que Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs s'en tirent en ne payant qu'environ 20% de la facture malgré des évaluations municipales élevées et des territoires à patrouiller aussi étendus sinon plus grands que celui de Prévost.

Depuis près de deux ans, les élus de Prévost ont déploré les manœuvres des dirigeants policiers qui cherchaient à s'allier avec d'autres villes pour créer une nouvelle régie de police, sans tenir compte de la ville de

Prévost. Les auteurs de ces pratiques auront contribué à mettre en péril leur propre corps de police en brisant le lien de confiance devant exister entre les trois villes associées.

D'ici peu, les Prévostois pourraient être appelés à assumer des dépenses supplémentaires de près d'un demi-million de dollars par an pour un corps de police qui ne leur apporte pas entière satisfaction. À l'hôtel de ville de Prévost, les élus municipaux se refusent à cette situation.

Lundi le 25 mars, à l'hôtel de ville, le maire Claude Charbonneau et les conseillers municipaux convoquent la population à une première consultation sur la

question de l'organisation policière.

Faut-il continuer à tenter d'opérer un service de police municipal avec tout ce que ça suppose de difficultés et de défis en acceptant avec résignation les inévitables augmentations de coûts où faut-il s'en remettre à la Sûreté du Québec pour assurer la sécurité du territoire? Voilà la question que le maire Charbonneau entend poser à la population de Prévost.

Devrons-nous liquider la Régie de police de la Rivière du nord et vendre le poste de police ou si nous pourrions trouver une solution pour opérer de façon juste et équitable un corps policier qui devrait servir la population.

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|----|
| 25 ans à la ville | 4 |
| 50 ans d'implication | 5 |
| Le pianothon-don | 11 |
| Des mouches à la gare | 12 |
| L'instinct de l'artiste | 13 |
| Musée de la chanson | 16 |
| Les aînés et l'Internet | 20 |
| Les sucres, c'est partie | 21 |
| Départ pour le TCP | 24 |

Axep change de mains!

Le Marché Axep change de mains. M. Richard Piché prendra possession des lieux au début d'avril. Dans un premier temps, le commerce deviendra un Axep Plus sous la bannière de Proviso. - SUITE PAGE 3



(Photo l'oeil de Prévost)

UNI PRO
freins
silencieux
suspension
injection

Prév-automobiles 224-2771

Votre Mécano technicien de confiance

TOYOTIRES

PIRELLI

YOKOHAMA

• Suspension • alignement informatisé • direction • freins • pneus
• entretien selon les normes du fabricant • protection antirouille

RICHARD BUJOLD - 3026, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST

25 ans d'expérience en mécanique automobile

Achat et vente de véhicules d'occasion

224-9779

Financement sur place